



## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM193958, N°185604 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 82**

Date de parution : 11/09/2020

Fait à Toulouse, le 9 Septembre 2020

---

### AVIS AU PUBLIC

#### COMMUNE DE MONTEILS

##### Prescription de la modification simplifiée N° 2 du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 29 juin 2020, le maire a prescrit la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Monteils. Cette modification porte sur les objectifs suivants : suppression de deux emplacements réservés.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie de MONTEILS pendant un mois à compter du 8 septembre 2020.

---

Le Gérant

Marc DUBOIS

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr): loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. Occitane de Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.